



Au Village 22
1426 Corcelles-Concise

CORCELLES-PRES-CONCISE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En application de l'article 57 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, La Municipalité de Corcelles-près-Concise soumet à l'enquête publique

du 16.09.2017 au 15.10.2017 inclusivement

LE PLAN PARTIEL D'AFFECTATION « LE CHATEAU » ET SON REGLEMENT

Parcelle n°549 de la Fondation du Clos du Château

selon avis qui sera inséré dans la Feuille des avis officiels et dans le 24 Heures Nord Vaudois-Broye du vendredi 15 septembre 2017.

Elle met également en consultation, durant le même délai, le rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT qui l'accompagne.

Le dossier, établi par l'architecte urbaniste Thibaud-Zingg, peut être consulté au greffe municipal pendant le délai de l'enquête et aux heures d'ouverture du bureau ou sur rendez-vous.

Les observations ou oppositions motivées doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées, sous pli recommandé, à la Municipalité de Corcelles-près-Concise, durant le délai d'enquête.

La Municipalité